

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 528 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENOUHOUD MOHAMED

Date de naissance : 29/01/42

Adresse : 3, Rue Sama 133-20000 Casablanca 3^e étage

Télé : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : 1000,40 Dhs

Appart. 5.5. 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : 1000,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/08/2023

Nom et prénom du malade : BENOUHOUD MOHAMED Age : 81

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + affection rhumatologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 08/08/2023 Le : 25/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/01/2023	Acte S		200,00 HT Deux cent dh	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Dr. Motta 28 Rue Pasteur Rue de Rome Tel : 05 22 81 18 38 Fax : 06 00 00 00 00</p> <p>PHARMACIE</p>	26/8/23	315,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23.08.2023	B30 TFC	494,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Imane Benouhoud

Diplômée de la faculté
de Médecine de Casablanca
Médecine Générale

Nutritioniste

Médecin agréé par le Ministère de la santé
Visite Médicale pour permis de conduire

28 Comprimés pelliculés

LOT : 303
PER : DEC 2025
PPV : 77 DH 20

LOT : 309
PER : AVR 2026
PPV : 140 DH 00



الدكتورة إيمان بنو حمود

خريجة كلية الطب
الدار البيضاء.
الطب العام

اختصاصية في الحمية والتغذية
طبيبة معتمدة من طرف وزارة الصحة
الشخص الطبي لرخصة السياقة

Casablanca, le : 22/08/2023

Dr BENOUHOU D MOHAMED



1) Anogel
772 1CP/1 J P
140,00

2) Voltorex
762 1CP x 2 J P
107,00

3) Cedol 1g
11,00 1CP x 2 J P
107,00

إقامة الرضا 6. GH رقم 4. العمارة 35. (قرب الحاج فاتح) الألفة - الدار البيضاء.

Tél. : 05 22 93 15 79.

Résidence Arreda, GH 6, N° 4 A 35 (près de Haj Fateh) Hay El Oulfa Casablanca.

INPE : 0091164749 / ICE : 00189291000051

315,40

Cédol®

PARACETAMOL + CODEINE

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Paracétamol
Phosphate de codéine hémihydratée
(Quantité correspondante en codéine base)
Excipients q.s.p.

FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimé sécable - boîte de 20.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTALGIQUE CENTRAL ET PERIPHERIQUE (N. Système nerveux central)

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT

Traitement chez l'adulte des douleurs d'intensité modérée à intense, qui ne sont pas soulagées par l'aspirine ou le paracétamol utilisé seul.

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants:

- allergie connue au paracétamol ou à la codéine
- maladie grave du foie,
- chez l'asthmatique,
- en cas d'insuffisance respiratoire,
- Allaitement

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS ETRE UTILISE, sauf avis contraire de votre médecin avec des médicaments contenant de la buprénorphine, de la nalbuphine ou de la pentazocine
EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

En cas de maladie chronique (au long cours) des bronches ou des poumons s'accompagnant d'expectoration, en cas de maladie du foie ou d'insuffisance rénale ainsi que chez les sujets âgés, un avis médical est indispensable.
Ne pas utiliser ce médicament de façon prolongée en raison du risque de dépendance.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

La prise de boissons alcoolisées durant le traitement est déconseillée.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, notamment avec la buprénorphine, la nalbuphine ou la pentazocine, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

Ce médicament contient du paracétamol et de la codéine. D'autres médicaments en contiennent.
Ne les associez pas afin de ne pas dépasser les doses maximales conseillées (cf. posologie).

22,00

Docteur MANE BENOUHOUD
 160, Rue M. Magni
 Casablanca - Tel : 05 22 93 15 79
 Résidence Africaine - N° 22
 Avenue Pasteur - Casablanca
 Maroc - Site : www.benouhoud.com
 e-mail : benouhoud@casamail.com
 Tél : 05 22 93 15 79

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 23-08-2023

Nom / Prénom :

BFNOU HOUHD
MOHAMED

Age :

Sexe : M F

◆ Groupage sanguin

- Groupe
- Rhésus
- RAI
- Phénotype Rhésus
- Coombs Indirect
- Coombs direct

◆ Hématologie/infectiologie

- NFS
- Plaquette
- Electrophorèse de l'hémoglobine
- Réticulocytes
- VS
- CRP
- Procalcitonine

◆ Bilan d'hémostase

- TP
- INR
- TCK
- Fibrinogène
- D-Dimères

◆ Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

◆ Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie provoquée
- Hémoglobine glyquée

◆ Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Autres :

◆ Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Réserve Alcaline
- Phosphore
- Magnésium
- Magnésium érythrocytaire
- Protéines
- Acide urique

◆ Ionogramme urinaire

- Diurèse
- Na+
- Cl-
- Calcium
- Phosphore
- Uree

◆ Fonction rénale

- Urée
- Crétinine
- Clarté de la créatinine
- Protéinurie des 24h

◆ Fonction hépatique et pancréatique

- ASAT
- ALAT
- Phosphatase alcaline
- Gamma GT
- Bilirubine libre et conjuguée
- 5' Nucléotidase
- Amylase
- Lipase
- Electrophorèse des protéines

◆ Examen des urines

- ECBU
- ATB gramme
- Test de grossesse

◆ Bilan hormonal

- Prolactine
- FSH
- Oestradiol
- β HCG
- T3
- T4
- TSH us

◆ Sérologie et immunologie

- VDRL
- TPHA
- Hépatite A
- Hépatite B:
 - Antigène Hbs
 - Antigène Hbe
 - Anticorps Anti Hbc
 - Anticorps Anti Hbs
 - Anticorps Anti Hbe
- Hépatite C
- ASLO

◆ Examen des selles

- Coprologie
- Parasitologie

◆ Divers

- PSA
- Phosphatase acide
- Vitamine D
- CPK
- Troponines
- BNP
- Pro BNP



مختبر بيومديكا
Laboratoire BIOMEDICA

Dr. Fathallah Harim

Pharmacien Biologiste

A. Interne du C.H.U. de Grenoble

A. Chef du Laboratoire d'Hygiène

Facture

Référence : HHQ15

Nom : Mr.BENOUHOUD

Date : 23/08/2023

Prenom : MOHAMED

Docteur : BENOUHOUD I.

ANALYSES DEMANDEES	Total en B	Total TTC
HB A1C	100	134.00 DH
TSH /US	250	335.00 DH
Prélèvement + Deplacement + Divers ...	0	25.00 DH

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT

350 B

494.00 DH TTC

Casablanca 23/08/2023


BIOMEDICA
IF : 41703944
INPE : 093000115
I.C.E : 001688679000032



مختبر بيومديكا
Laboratoire BIOMEDICA

Dr. Fathallah Harim

Pharmacien Biologiste

A. Interne du C.H.U. de Grenoble

A. Chef du Laboratoire d'Hygiène

Docteur : BENOUHOUD I.

Nom : Mr BENOUHOUD MOHAMED

Prél. le : 23/08/2023

Réf : HHQ15

Édité le : 23/08/2023

Resultats Unités Valeurs Normales

BIOCHIMIE

HbA1C

HEMOGLOBINE GLYQUEE.....

Valeurs usuelles : 3.6 à 6.2 %

Tech. Automate ADAMS A1C HPLC.

6.5

%

LABORATOIRE
BIOMEDICA
160, Rue M. Maâni - Casablanca

✓ T8W



مختبر بيومديكا Laboratoire BIOMEDICA

Fathallah Harim

Pharmacien Biologiste

.. Interne du C.H.U. de Grenoble
A. Chef du Laboratoire d'Hygiène

Docteur : BENOUHOUD I.

Nom : Mr BENOUHOUD MOHAMED

Prél. le : 23/08/2023

Réf : HHQ15

Édité le : 23/08/2023

Resultats Unités Valeurs Normales

SEROLOGIE

T.S.H US

RESULTAT.....

8.21 mUI/l

VN ENFANT : 0.10 à 5.00 mUI/l

VN ADULTE : 0.25 à 4.40 mUI/l

Tech.ELFA AUTOMATE VIDAS.

Dr.HARIM

LABORATOIRE
BIOMEDICA
160, Rue M. Maâni - Casablanca

Page 2